

Implantation d'antennes relais par Free Mobile

Lorsqu'un opérateur de téléphonie mobile envisage une nouvelle implantation d'antennes relais, il réalise et transmet en Mairie un Dossier d'Information Mairie (DIM).

Conformément à cette réglementation, l'opérateur Free Mobile a déposé en Mairie un Dossier d'Information Mairie en vue de l'installation de 6 antennes relais (3G / 4G / 5G), sur le toit de la résidence Le Raynouart, située 12 rue Henri Barbusse à Saint-Laurent-Blangy.

Ce Dossier d'Information Mairie est consultable en Mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture.